

FICHE DE POSTE

RECRUTEMENT ENSEIGNANT CONTRACTUEL

CONTRAT A DUREE DETERMINEE

ANNEE UNIVERSITAIRE 2020/2021

Intitulé du poste (F/H): Enseignant.e contractuel.le – Groupe de projet TPCAUS4	Catégorie statutaire : A
Champ disciplinaire : THÉORIE ET PRATIQUES DE LA CONCEPTION ARCHITECTURALE ET URBAINE	Type de contrat : CDD 6 mois
	Temps incomplet : 80 heures

Domaine(s) Fonctionnel(s) : : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type : Enseignant praticien du supérieur DDAO – RCH03A

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette
144 avenue de Flandre
75019 Paris

Missions et activités principales

Les projets de L2 / S4 préparent à des projets qui possèdent un but simple : donner à chaque étudiant les bases indispensables pour proposer, de manière claire et inventive, une spatialité.

Chaque projet, exige un abord à la fois sérieux et imaginatif et développera une hypothèse de travail. La liste suivante servira de fondement à la critique :

- La qualité des séquences d'approche et d'entrée.
- La qualité du mouvement et des circulations.
- La richesse de l'espace intérieur et la qualité de la lumière naturelle.
- L'inextricable relation entre structure et spatialité.
- La géométrie, l'échelle, la mesure et la proportion.
- La perception spatiale et la découverte de l'émotion.

Cette liste n'est pas limitative, mais elle constitue une base incontournable à partir de laquelle tout projet peut commencer à s'analyser et se comprendre.

Le projet est une Ecole Maternelle dont le site abstrait est un carré virtuel de 60m x 60m.

Quatre points cardinaux suffisent pour ancrer le « site ».

Jour(s) d'intervention :

Les lundis

Enseignant(s) responsable(s) :

- Pascal HOFSTEIN, maître de conférences – S4

Expériences/ Diplômes /Compétences souhaitées

- Avoir au minimum 7 ans d'expérience comme architecte praticien inscrit à l'Ordre des architectes. Cette expérience doit pouvoir démontrer une pratique de l'architecture dans la construction ou le projet d'Ecoles Maternelles et/ou primaires.

- Disposer d'une forte expérience dans l'enseignement de la perspective et du dessin à la main.

Titre(s) ou diplôme(s) :

- DPLG ou autre

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'ENSA de Paris La Villette forme des architectes dans le cadre des cursus mis en place par la réforme LMD, tout en veillant à ce que l'enseignement dispensé soit à la fois professionnel et supérieur, en intégrant des approches pluridisciplinaires, une ouverture sur le monde et une formation bi-cursus ingénieur-architecte / architecte-ingénieur.

Les formations qu'elle propose s'appuient pour partie sur les travaux de recherche développés dans le cadre de son département recherche qui regroupe six équipes pluridisciplinaires et s'ouvrent sur diverses formations post Master qualifiantes : formation à l'HMONP, préparation au concours d'AUE, formations à des DPEA, formation à un DSA et formations doctorales.

L'ENSAPLV est la plus importante école par le nombre de ses effectifs, avec 2300 étudiants, 76 administratifs, 250 enseignants (titulaires et contractuels) et environ 200 vacataires.

L'enseignement y revêt diverses caractéristiques :

1/ il y est transdisciplinaire : tout en ayant pour centre l'apprentissage du projet architectural, urbain et de paysage, les enseignements dits « pour l'architecture » sont à la fois présents dans cet apprentissage et non subordonnés à lui afin de se situer au niveau universitaire le plus élevé ; depuis sa fondation, l'ENSAPLV favorise la coprésence de nombreuses disciplines dont elle encourage le travail conjoint autour de l'exercice du projet ;

2/ il est dispensé dans des cours, des groupes de projet, des TP et des TD ;

3/ il s'emploie à couvrir et à précéder la demande sociale concernant l'aménagement de l'espace architectural, des paysages et du territoire ;
4/ il se veut divers et non inféodé à telle ou telle doctrine ;
5/ il cherche en permanence à se réorienter en se confrontant à d'autres disciplines et d'autres pratiques artistiques, sociales, etc ;
6/ il propose une progressivité dans le 1er cycle Licence, une large autonomie de choix aux étudiants dans le 2e cycle Master à travers l'existence de six thèmes d'approfondissement, et la possibilité de poursuivre au sein de l'Ecole une HMONP, un doctorat ou des enseignements spécialisés (DSA, DPEA) ;
7/ il est dispensé par des enseignants titulaires et contractuels à qui il est demandé d'enseigner simultanément dans les 1er cycle Licence et 2e cycle Master ;
8/ il se place dans une perspective internationale : mobilités étudiante et enseignante dans 99 écoles dans le monde ; participation à des ateliers internationaux ponctuels ou intégrés au cursus et à des programmes financés par l'Europe.

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement

Plus de soixante chercheurs et une quarantaine de doctorants se répartissent dans 6 unités de recherche intégrées à des UMR CNRS : - l'équipe Architecture, Milieu et Paysage (AMP – UMR LAVUE 7218) ; - l'équipe Philosophie, Architecture et Urbain (GERPHAU – UMR LAVUE 7218) ; - l'équipe Architecture Anthropologie (LAA – UMR LAVUE 7218) ; - l'équipe Espaces Travail (LET – UMR LAVUE 7218) ; - l'équipe Modélisations pour l'Assistance à l'Activité Cognitive de la Conception (MAACC- UMR MAP 3495) ; - l'équipe Architecture, Histoire, techniques, Territoires, environnements et patrimoines (AHTTEP - UMR AUSSER 3329).

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Liaisons hiérarchiques : Direction de l'école
Liaisons fonctionnelles : Direction des études

Envois des candidatures : les candidatures doivent être adressées au plus tard le 12 février 2021 à Madame Ghislaine Pawelko (ghislaine.pawelko@paris-lavillette.archi.fr) et Madame Amandine Kowalski (amandine.kowalski@paris-lavillette.archi.fr).

MERCI DE PRECISER L'INTITULE EXACT DU POSTE DANS L'OBJET DE VOTRE COURRIEL DE CANDIDATURE

Composition du dossier de candidature :

- Curriculum vitae détaillé. Le/la candidat.e s'attachera à présenter plus particulièrement son expérience dans l'enseignement.
- Copie de la carte d'identité ou passeport
- Note pédagogique (3 pages dactylographiées maximum), tenant compte du programme pédagogique de l'école

- Travaux, ouvrages, articles, réalisations et référence des publications
- Copie des diplômes ou titres

Calendrier :

- Date limite de dépôt des candidatures : **12 février 2021 inclus**
- Auditions des candidats par la commission de recrutement prévue entre le **22 et 26 février 2021**